



Le 19 avril, toutes et tous pour les salaires, les droits sociaux et les services publics !

Dans nos entreprises publiques ou privées, nous constatons les effets des ordonnances : des réductions d'effectifs, parfois sous forme de licenciements, des dénonciations d'accords collectifs visant à baisser les salaires, des tentatives de baisser les droits syndicaux pour affaiblir les collectifs de travailleurs, des pressions sur les représentants du personnel.

Les négociations sur les salaires, rendues plus difficiles par les ordonnances Macron, voient les employeurs nous opposer des augmentations nulles ou ridicules, surtout au regard des besoins des salariés comme de la répartition des richesses.

Le projet de loi sur la formation professionnelle et l'assurance chômage prétend promouvoir « la liberté de choisir son avenir professionnel ». Et pourtant il marchandise l'accès à la formation, menace les organismes comme l'Afdas, patiemment construit et amélioré pour permettre l'accès à la formation de toutes et tous, particulièrement des artistes et techniciens intermittents du spectacle.

De plus il renforce les sanctions contre les chômeurs et contient les dispositions pour exiger de nouvelles économies sur le dos du régime des intermittents.

Sélection à l'université, mesures pour obliger les salariés à accepter des contrats encore plus courts, CSG : tout est fait pour renforcer la précarité depuis l'école jusqu'à la retraite!

Dans le même temps, les services publics sont attaqués: le ministère de la culture est menacé par un plan de démembrement jamais vu, avec des transferts et suppressions de missions, vers les collectivités locales déjà exsangues, ou vers les gros opérateurs privés qui se frottent les mains. Une loi anti-concentration est pourtant de plus en plus urgente pour empêcher la constitution de mastodontes dans la presse, l'audiovisuel, le cinéma et même le spectacle vivant (musique ou théâtre sont concernés).

Le plan Action Publique 2022 et ses déclinaisons doivent être mis en échec : ils visent à saccager les services publics, dans la culture comme partout !

Pour exiger les hausses de salaires, le respect de tous nos droits, dans nos métiers comme dans tous les secteurs, pour revendiquer un ministère garant de la diversité, de la création et de la régulation de l'action privée, débattons avec tous nos collègues!

La Cgt spectacle et ses syndicats appellent à la grève et déposent des préavis dans tous les établissements et entreprises qui y sont soumis, ce 19 avril, jour de grève de nos camarades cheminots!

Paris, le 9 avril 2018.